

ORIENTATION et AFFECTATION



Voici les étapes à bien respecter pour saisir les vœux d'orientation et d'affectation pour votre enfant.

Cochez les étapes réalisées



ORIENTATION (provisoire) du 07/12/2022 au 20/01/2023
→ **Choix entre 2^{nde} GT, 2^{nde} Pro et CAP**



CONSEIL DE CLASSE entre le 23 et le 30 janvier 2023
→ **Valider l'avis du Conseil de Classe**



ORIENTATION (définitive) du 09/05/2023 au 30/05/2023
→ **Choix entre 2^{nde} GT, 2^{nde} Pro et CAP**



AFFECTATION du 09/05/2023 au 30/05/2023 → **Choix de la formation et de l'établissement**



CONSEIL DE CLASSE entre le 5 et le 9 juin 2023



ORIENTATION validation automatique à l'issue du Conseil de classe sauf si désaccord → rendez-vous avec la Principale Adjointe



AFFECTATION résultats sur internet le 27/06/2023 après le DNB
→ les consignes pour les inscriptions en lycée seront en ligne



Les consignes pour les saisies seront communiquées aux familles via Pronote et disponibles sur le site de l'établissement .



En cas de problème, vous pouvez réaliser les démarches directement au secrétariat (03 80 24 66 50)